

S'UNIR DANS L'ACTION : PLAN CONCERTÉ MONTRÉLAIS EN ITINÉRANCE 2021-2026

VISION

Par une vision intégrée et concertée de santé urbaine, le Plan vise à prévenir les trajectoires qui mènent à une situation d'itinérance et à accompagner les personnes qui s'y trouvent vers la stabilisation de leur situation résidentielle, financière, socioprofessionnelle, juridique et/ou de santé, en tenant compte de leurs réalités, de leurs besoins et de leurs aspirations.

5 axes
24 actions

APPROCHE ADS+

Réflexe d'intégration d'actions spécifiques pour les **jeunes**, les **femmes**, les **Autochtones**, les **âînés** ainsi que les personnes, vivant ou ayant **vécû de l'itinérance**.

INVESTISSEMENTS

Plus de **150 M \$** sur cinq ans (tous financements confondus: PAII, VCS, ICRL, Ville de Montréal, etc.)

| Conditions de réussite | Hébergement-Logement | Santé et Services sociaux | Cohabitation sociale et enjeux de judiciarisation | Éducation, insertion et revenu |
|---|---|--|--|---|
| 1. Former et sensibiliser les travailleurs des divers milieux : Diffusion du Guide des bonnes pratiques du CREMIS | 6. Prévenir la perte de logement auprès des personnes vulnérables : Projets de prévention des évictions | 11. Accompagner les personnes vulnérables dans leur sortie d'établissement : Accompagnement en logement des jeunes à la sortie des centres jeunesse | 15. Favoriser la communication et la sensibilisation en lien avec la cohabitation sociale et la réalité de l'itinérance | 21. Améliorer la préparation de la sortie d'un établissement carcéral |
| 2. Participer à l'approfondissement des connaissances et le suivi des données : Dénombrement des personnes en situation d'itinérance | 7. Diminuer les obstacles entourant l'accès à un hébergement ou à un logement : 45 organismes inscrits à l'accès coordonné | 12. Développer ou consolider les activités de démarchage, de détection, d'évaluation et d'intervention spécialisées en dépendance : Rehaussement de l'offre de services en dépendance | 16. Prévenir la judiciarisation : Équipe EMMIS de la ville de Montréal 17. Intervenir de manière inclusive dans le partage de l'espace public : Équipes mixtes SPVM - Santé | 22. Faciliter l'accès et la gestion d'un revenu : Création de fiducies régionales volontaires |
| 3. Favoriser la participation des personnes ayant un vécu expérientiel en itinérance : Mise sur pied d'un Comité consultatif | 8. Améliorer l'offre de services en hébergement d'urgence et de transition : 1 600 lits d'hébergement d'urgence et transitoire 24h/7j à l'année | 13. Mettre en œuvre la Stratégie d'accès aux services de santé et services sociaux : Équipes de proximité sur l'ensemble du territoire | 18. Favoriser la déjudiciarisation: Programme d'accompagnement justice aux personnes autochtones 19. Favoriser l'accès au programme de déjudiciarisation | 23. Soutenir les projets qui visent l'insertion socioprofessionnelle |
| 4. Favoriser la concertation et la mobilisation : Gouvernance régionale en itinérance | 9. Développer et améliorer l'offre de services en logement transitoire et permanent : 300 logements sociaux construits et plus de 1 000 personnes accompagnées en logement | 14. Améliorer les arrimages entre le réseau de la santé, le milieu communautaire et les partenaires intersectoriels : Agents pivots et accès à la RAMQ | 20. Harmoniser les pratiques de cohabitation sociale sur l'ensemble du territoire : 8 Comités locaux sur les enjeux de cohabitation | 24. Sensibiliser et mobiliser les acteurs du secteur de l'éducation à la lutte à l'itinérance |
| 5. Instaurer un système d'accès coordonné | 10. Améliorer la concertation dans les projets d'hébergement d'urgence ou de logement | Pour consulter le Plan : https://sante.montreal.qc.ca/itinérance | | Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal  |